

APPEL À CONTRIBUTION

CALL FOR PAPERS

Ouvrage collectif

ECOSYSTEME MINIER ACTIF (EMA), SANTÉ ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS ACP¹

Date limite de soumission des articles complets :
1er octobre 2025

mail : ouvrage-collectif-ema-acp@ss-cad.org

téléphone : (+237) 699 120 856 / (+237) 676 540 473

lien web (pdf Appel à article) : <https://ss-cad.org/fr/ouvrage-collectif-ecosysteme-minier-actif-sante-developpement-durable-dans-pays-acp>

lien web (pdf Instructions aux auteurs) :

<https://ss-cad.org/index.php/fr/instructions-aux-auteurs>

Résumé :

Un Ecosystème Minier Actif (EMA) est un milieu naturel ou anthropisé nanti d'un potentiel minier et assujéti aux activités d'exploration, d'exploitation ou de post-exploitation minières (remise en l'état) ; un écosystème minier soumis au processus de valorisation de son potentiel de ressources minières. Ces entités territoriales connaissent une dégradation chronique qui impacte les santés écologiques et humaines dans les ACP où sévit une recrudescence des activités minières à risque dans un déni de protection de l'environnement. Le présent appel à contribution transdisciplinaire s'appuie sur cette réalité pour poser le problème de gestion non-durable des EMA dans les ACP. L'objectif ici est de mobiliser les universitaires, les chercheurs, les experts internationaux, étatiques, et municipaux, les acteurs du secteur privé et de la société civile... afin d'établir un diagnostic situationnel de proximité assorti de propositions pragmatiques et de réflexions prospectives sur la crise de gestion durable des EMA dans les ACP. Le but est de contribuer à l'amélioration des cadres politiques et programmatiques de gestion des EMA, puis au renforcement des capacités des acteurs, des mécanismes et processus de gestion à des fins de développement durable.

Mots clés : EMA, santé, gestion, développement durable, ACP.

¹ ACP : Groupe des pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique.



Argumentaire

Un Ecosystème Minier Actifs (EMA) désigne un milieu naturel ou anthropisé assujéti aux activités d'exploration, d'exploitation ou de post-exploitation minières (remise en l'état) ; un écosystème minier en valorisation de son potentiel de ressources minières. Ces activités fournissent des matières premières essentielles à divers domaines industriels tels que la métallurgie, l'énergie, l'orfèvrerie, la bijouterie, les technologies de pointe, etc. Elles génèrent d'énormes devises et contribuent substantiellement au PIB ainsi qu'au développement socioéconomique des pays à industrie extractive par généralisation (Franks et al., 2016, Bossom et Varon, 1978 et Hilson, 2013). En guise d'illustration, l'exploitation minière a généré en moyenne 5554,52 millions de Dollars US dans le PIB de la Jamaïque de 1996 à 2024, avec des niveaux record de 8526,00 millions de Dollars US au 2ème trimestre de 2006 et de 1346,00 millions de Dollars US au 2ème trimestre de 2022.2 Lorsque l'extraction du diamant à elle seule génère 30 % du PIB du Botswana, celle de l'or représente 48,4 % du PIB du Ghana en 20243. Le budget national du Mali a été approvisionné à 21,5 % par l'industrie extractive en 20234. Les apports du secteur minier dans les PIB de l'Afrique du Sud et de la RDC en 2024 étaient respectivement de 6 %5 et de 12,5 %6. Cette contribution au PIB a presque triplé en trois ans au Cameroun passant de 2,20 % en 20207 à 6,29 % en 20228, etc.

Cette pertinente contribution est cependant contrastée par des impacts écologiques et sociétaux de l'extraction minière de plus en plus inquiétante dans les pays ACP à forte tolérance administrative de la violation des procédures et de la réglementation en vigueur (Hilson et Potter, 2005). Sur le plan écologique, l'utilisation des produits chimiques dans les chantiers miniers par exemple, provoque d'importantes pollutions de l'environnement comme le soulignent Fopa Fodo (2023), Ndewe (2021) et Wolfe et al. (1998). Le mercure par exemple, est utilisé pour amalgamer l'or et le cyanure dans le processus de lixiviation pour extraire l'or. Certains produits dangereux (acides, plomb, arsenic, charbon actif, xanthates, cuivre, cadmium, uranium, antimoine, sélénium, etc.) sont utilisés pour dissoudre, séparer ou identifier les minerais (Gourdon et Lapeyronie, 2024 ; Lakrim et al. 2011). Les déchets toxiques de ces usages sont déversés dans la nature. Des lacs de résidus toxiques qui resteront dangereux entre 5 000 à 10 000 ans sont créés ainsi que la contamination des eaux de surface à l'exemple du fleuve indonésien Ajkwa qui reçoit chaque année 87,6 millions de tonnes de résidus chargés en plomb et en arsenic (Izoard, 2021). En plus de l'eau, les sols, la biodiversité, l'air se trouvent également contaminés. Les travaux d'aménagement minier détruisent les habitats de diverses espèces animales et végétales en perturbant, au mieux, en dénaturant les écosystèmes dans un contexte où prévaut le déni de la restauration du milieu (Meva'a. Abomo. Ndewe, Ejuande, Moukam Ngueudeu, 2023 ; Ndewe, 2021 ; El Hachimi, Bouabdli, Fekhaoui, 2013 ;).

Sur le plan sociétal, la pollution chimique des EMA génère un ensemble de problèmes de santé humaine dans un contexte de péril des droits de l'homme en général (SystExt, 2025). Il s'agit par exemple des éruptions et brûlures cutanées, des troubles neurologiques et digestifs

² <https://fr.tradingeconomics.com/jamaica/gdp-from-mining>; consulté le 5 avril 2025.

³ <https://ornoirafrica.com/afrique-lexploitation-miniere-un-levier-pour-la-croissance-economique/>; consulté le 22 avril 2025.

⁴ Idem

⁵ Idem

⁶ <https://acp.cd/economie/rdc-la-croissance-du-pib-devrait-ralentir-a-51-en-2025-ministere-du-plan/>; consulté le 30 avril 2025.

⁷ <https://www.minmidt.cm/wp-content/uploads/2022/12/Rapport-ITIE-Cameroun-2020-Final.pdf>; consulté le 30 avril 2025.

⁸ <https://ecomatin.net/cameroun-la-part-du-secteur-extractif-au-pib-triple-en-trois-ans-itie>; consulté le 30 avril 2025.



associés à des formes d'intoxication ou d'empoisonnement. Cette pollution de l'eau contribue au drame hydrique que connaît l'Afrique où les maladies hydriques tuent 115 personnes toutes les heures (OMS, 2024). Les cycles agricoles et pastoraux ainsi que les économies locales se trouvent perturbés par cette dégradation écologique généralisée en entraînant les famines et la paupérisation des communautés locales. Par ailleurs, les aménagements miniers précaires sont à l'origine des plusieurs catastrophes humaines à l'exemple du drame de la mine d'or de Vaal Reefs en Afrique du sud où plus de 104 mineurs ont péri en 1995⁹. Ces impacts des EMA s'aggrave en situation de conflit armé où se développe l'extraction « des minerais de sang » au sens de Jacquemot (2024), Amsterdam et Partners (2024), Bossé (2019) et Boltansky (2014). D'une manière générale, le péril écologique et sociétal s'érige en une marque identitaire des EMA dans les pays ACP.

Ce péril écologique et sociétal est globalement révélateur d'une crise d'alignement ou de compatibilité entre la valorisation des EMA dans les ACP avec les objectifs du développement durable relatifs à la santé de l'homme et des écosystèmes (Barma et al., 2012). Cette crise d'alignement est le fondement du présent projet d'ouvrage collectif qui pose le problème de la gestion non-durable des EMA en phase d'exploration, d'exploitation ou de post-exploitation (restauration). Ce problème est sous tendu par cinq questionnements majeurs à expliciter et à décrypter.

Le premier questionnement concerne les cadres politico-institutionnels, législatifs, juridico-réglementaires et normatifs de gestion des EMA dans les ACP. Il ouvre un débat sur la genèse et l'évolution historique, les typologies et trajectoires desdits cadres aux échelles internationale, nationale et locale. Il interroge la pertinence et l'efficacité de ces cadres qui devraient logiquement garantir une gestion durable des écosystèmes miniers (ITIE, 2023 ; Banque mondiale, 2009). Il questionne leur applicabilité et l'effectivité de leur application et/ou mise en œuvre, en insistant sur les failles et limites des dispositions, mécanismes, procédures et processus y afférant. Les réflexions peuvent également porter sur la flexibilité, l'inter-opérationnalité et les capacités desdits cadres à résister aux différentes formes de pression comme l'indique Hilson et al. (2014). Leur actualisation et leur adaptation perpétuelles à de nouveaux contextes d'incertitude et de crise mondiale (COVID-19, guerre russo-ukrainienne, crise des surtaxes douanières...) sont également mises en débat. Un intérêt particulier est accordé au décryptage de la contribution tangible de leur application à la protection des EMA dans chacune de ses trois phases (exploration, exploitation et post-exploitation minière) en mettant un accent sur la promotion de l'équité et la justice sociale au sens de Voundi (2021). Les contingences et défis du contentieux minier, de la diplomatie minière ainsi que de la coopération minière en lien avec la durabilité des écosystèmes miniers au sein des ACP sont autant de pistes de réflexion jusqu'ici marginales, mais à explorer et à documenter.

Le second questionnement s'articule sur les logiques, les stratégies et les pratiques d'acteurs miniers en matière de gestion des EMA en lien avec la durabilité. Dans la pratique, il est question d'identifier, de caractériser et d'évaluer les profils d'acteurs miniers en fonction des typologies d'activités, les conditions relatives aux trois phases minières (exploration, exploitation et post-exploitation) dans les ACP. La divergence des logiques entre les différents acteurs et les changements récurrents de celles-ci en fonction des opportunités et des enjeux complexifient les trajectoires des politiques d'acteurs qui en découlent. La reconstitution des trajectoires des logiques d'acteurs et leur caractérisation en fonction des typologies d'acteurs s'érigent en un réel défi scientifique à relever dans cet appel à contribution. Autant ces logiques sous-tendent les politiques, forgent les stratégies et déterminent les pratiques d'acteurs, autant elles modèlent les trajectoires de ces mêmes politiques, stratégies et pratiques d'acteurs. Il s'agit là du

⁹ <https://www.humanite.fr/-/-/vaal-reefs-dernier-hommage-aux-mineurs>; consulté le 3 mai 2025.



continuum entre les dynamiques d'acteurs et les trajectoires associées dont l'évolution historique est à reconstituer et à profiler sur plusieurs décennies.

Un grand intérêt est accordé au décryptage et à l'analyse des pratiques d'acteurs considérés comme étant la manifestation concrète et la matérialisation tangible des logiques, des politiques et des stratégies d'acteurs dans leurs mutations dans l'espace et dans le temps. Cette analyse intègre l'identification et la caractérisation des risques auxquels ils sont exposés. Elle s'investit également dans l'évaluation de l'engagement écologique des acteurs ; un écomilitantisme déterminé par les considérations et la priorisation de l'enjeu de durabilité qui contrastent très souvent avec les ambitions capitalistes (Bonnet *et al.*, 2014 ; Hedouin *et al.*, 2007).

Le décryptage des pratiques d'acteurs intègre par ailleurs des réflexions sur la processualité et l'efficacité des mécanismes de contrôle, de suivi et d'évaluation ainsi que de surveillance des activités d'exploitation minière durant les trois phases d'un EMA (exploration, exploitation et post-exploitation). Il s'agit ici d'interroger la disponibilité et la pertinence des documents de références desdits procédés, ainsi que leur conformité avec les législations et réglementations en vigueur aux échelles nationale et internationale ; de renseigner sur les capacités et les performances opérationnelles des personnels en charges de ces procédés, ainsi que la qualité et l'efficacité de leur mise en œuvre proprement dite.

Un regard particulier est accordé au décryptage des perceptions communautaires de l'exploitation minière en fonction des impacts sur les EMA et relativement à chacune de ses trois phases (exploration, exploitation et post-exploitation). L'identification et le dressage des typologies de réponses sociétale et écologique ainsi que les effets induits associés constituent un objet de réflexion prioritaire. Le décryptage des dynamiques d'acteurs en charge des questions minières dans les ACP, s'articule également sur l'évaluation des écarts, disparités et conflits qui sous-tendent les réseaux de collaboration et de partenariat (LMI AMIR, 2020), les filouteries minières qui entretiennent des réseaux de contrebande comme l'indiquent Hilson *et al.* (2014), depuis l'acquisition des permis miniers jusqu'aux déclarations des productions minières.

Le troisième questionnement est relatif les impacts environnementaux (écologiques, sociaux, économiques, culturels et politiques) des activités minières sur les EMA dans les ACP. Dans la pratique, une première réflexion est ouverte sur les impacts positifs. Il s'agit ici d'interroger les bienfaits écologiques desdites activités, s'il y a lieu ; de questionner les apports économiques substantiels des activités minières en termes de la rentabilité économique et financière. Il faudra montrer les dividendes des activités minières sur les plans social, culturel et politique ainsi que leur contribution tangible au développement durable des EMA. Pour chacun des impacts positifs, il convient de ressortir les défis de leur optimisation et les enjeux associés. Les interconnexions interactions et agencements entre ces impacts écologiques, économies, sociaux... sont à reconstituer ainsi que les effets induits qui en sont tributaires. Un intérêt particulier est accordé à l'évaluation de la contribution de cette chaîne d'impacts positifs dans la marche des territoires vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 définis par l'ONU.

Une seconde réflexion est ouverte, à travers ce questionnement, autour des impacts environnementaux négatifs des activités minières sur les EMA. Il est question de décrire, de caractériser et d'évaluer l'empreinte écologique minière à la fois des EMA et des EMP (Ecosystème Minier Passif, soit un écosystème minier en hibernation, restauré et/ou abandonnés) en lien avec les enjeux de durabilité à l'exemple des drainages miniers acides et des contaminants de lixiviation tels que dénoncés par Aubertin *et al.*, (2002). Des réflexions sont attendues sur les menaces que les activités minières font peser sur la biodiversité et les écosystèmes sensibles à l'exemple de la destruction du récif corallien dans le pacifique lors de



l'exploitation du phosphate conformément au constat de Shérazade Zaiter (2024). La géopolitique minière, les crises, les tensions et les conflits miniers dans les ACP sont autant de pistes à explorer.

Le quatrième questionnement s'articule sur les perspectives et la prospective. En ce qui concerne les perspectives, des réflexions sont attendues sur les prescriptions réalistes et réalisables contribuant à l'amélioration des cadres politico-institutionnels et impulsant le renforcement des capacités des acteurs. Ces propositions doivent promouvoir la réorientation des dynamiques d'acteurs en faveur de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Des propositions sur les mesures de régulation durable de la chaîne d'impacts environnementaux négatifs sont également attendues, tout comme les mesures d'optimisation de la chaîne d'impacts environnementaux positifs. Des propositions amélioratives des systèmes de contrôle, suivi-évaluation puis de surveillance des activités minières au sein des EMA comme proposé par Ndewe et *al.*, (2024) concernant l'usage des drones sont vivement attendues. En ce qui concerne la prospective, il est question d'interroger l'évolution future des EMA au sein des ACP en tenant compte des changements géopolitiques en cours vers un nouvel ordre mondiale à vocation multipolaire. Les changements futurs des cadres politiques, institutionnels et réglementaires tout comme l'évolution des logiques et des pratiques d'acteurs liés à l'innovation technologique continue au sein des ACP sont des réflexions à explorer et à documenter. Un intérêt est accordé à l'évolution des chaînes d'impacts en termes d'intensification, d'aggravation ou de régression, tout comme en termes d'émergence de nouveaux types d'impacts.

Le cinquième questionnement est relatif au concept de « EMA » développé pour la première fois dans cet argumentaire. Les différents questionnements ci-dessus et la prospective initiée à propos, suscitent une réflexion académique de fond. Cette dernière ne pourrait-elle pas servir de point de départ de la construction de la pensée de tout un nouveau champ disciplinaire transversal à toutes les sciences minières à explorer et à construire ? Sous cet angle, quelles peuvent en être, s'il y a lieu, les fondements épistémologiques ? les ressorts théoriques spécifiques ? les innovations méthodologiques ?...

D'une manière générale, le présent appel à contribution a pour objectif de mobiliser les enseignants chercheurs, les chercheurs et les experts des organisations internationales et étatiques, des acteurs d'ONG ou de bureaux d'études, des institutions publiques et du secteur privé et de la société civiles de toutes les nationalités, afin d'établir un diagnostic situationnel assorti de prescriptions et de réflexions prospectives sur les dynamiques de gestion non durable des EMA dans les ACP. Le but ici est de contribuer à l'amélioration significative des cadres politiques, stratégiques et programmatiques de gestion durable des EMA d'une part, puis de renforcer les capacités des acteurs ainsi que les mécanismes et processus managériaux de ces territoires à risque hautement sensibles, hétérogènes et complexes d'autre part. A cet effet, les contributions devront s'inscrire dans l'un des axes thématiques suivants :

Axes thématiques

Axe 1 : Cadre politico-institutionnel, juridique, normatif et réglementaire

- 1- Politiques et stratégies de développement du secteur minier
- 2- Gouvernance minière et santé des écosystèmes
- 3- Procédures administratives dans le secteur minier
- 4- Droit et régulation du secteur minier (international, national et local)
- 5- Diplomatie minière et ingérence étrangère en lien avec le secteur minier



- 6- Droit des communautés et revendication en contexte minier
- 7- Contentieux minier en lien avec la durabilité des écosystèmes
- 8- Coopération minière et durabilité des écosystèmes
- 9- Conflictualité, embargo et Gestion des Conflits dans le secteur minier
- 10- Décentralisation et gouvernance locale du secteur minier
- 11- Fiscalité minière et durabilité des écosystèmes
- 12- Gouvernabilité du secteur minier informel

Axe 2 : Logique, stratégies et pratiques d'acteurs

- 1- Exploration minière : acteurs, logiques, stratégies et pratiques
- 2- Exploitation minière : acteurs, logiques, stratégies et pratiques
- 3- Remise en l'état du milieu : acteurs, logiques, stratégies et pratiques
- 4- Innovation technologique et apport de l'IA dans le secteur minier
- 5- Contrôle-suivi-évaluation dans le secteur minier
- 6- Veille et Surveillance dans le secteur minier
- 7- Sécurité et santé sur les sites miniers
- 8- Travail des enfants et question de genre dans le secteur minier
- 9- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans le secteur minier
- 10- Secteur minier artisanal/informel, contrebande et trafic minier
- 11- Guerre civile, Minerais de sang et communauté internationale
- 12- Société civile et secteur minier

Axe 3 : Impacts des activités minières

- 1- Pollution des eaux de surface et souterraines, Drainage minier acide
- 2- Pollution et dégradation des sols,
- 3- Pollution de l'air et changement climatique,
- 4- Risques géologiques et géotechniques, Perturbations liées aux bruits et aux vibrations
- 5- Déforestation et destruction d'habitats naturels
- 6- Dégradation de la biodiversité et des paysages
- 7- Impacts sur la Santé humaine et le bien-être,
- 8- Impact sociopolitique et guerre des minerais
- 9- Conflits sociaux Justice sociale, effet psychologique et modification des identités culturelles
- 10- Migration minière et tourisme minier,
- 11- Impacts sur les économies nationale et locale
- 12- Redevances locales et transformations socioéconomiques.

Axe 4 : perspectives en matière de gestion durable des EMA

- 1- Politique minière
- 2- Gouvernance minière
- 3- Transparence minière
- 4- Dynamiques des acteurs
- 5- Préservation de la biodiversité au sein des EMA
- 6- Gestion des ressources en eau au sein des EMA
- 7- Participation et développement communautaire en contexte minier



- 8- Gouvernance et cadre réglementaire en contexte minier
- 9- Remise en l'état des écosystèmes miniers
- 10- Evaluation environnementale
- 11- Protection civile et intervention d'urgence
- 12- Prévention des risques et catastrophes

Axe 5 : Heuristique des sciences minières

- 1- Le concept d'Ecosystème Minier Actif
- 2- Eléments d'épistémologie
- 3- Eléments théoriques
- 4- Innovations conceptuelles, théoriques et méthodologiques
- 5- Recherche quantitative
- 6- Recherche qualitative
- 7- Contraintes méthodologiques
- 8- Travail de terrain et particularités
- 9- Données sensibles et mécanismes d'obtention
- 10- Recherche à risque et expérience désastreuses de recherche
- 11- Genre et recherche scientifique
- 12- Retour d'expérience de recherche sur les minerais de sang.

Procédure de soumission d'un Article

Cet appel à contribution est ouvert aux universitaires, aux chercheurs, aux experts internationaux, étatiques, et municipaux, aux acteurs du secteur privé et de la société civile... intéressés par la thématique traitée. Les personnes désireuses de contribuer à l'ouvrage collectif sont invitées de soumettre un article complet, original, non publié, ni soumis à une autre procédure de publication. Les articles rédigés en français, en anglais, en espagnol ou en portugais doivent être envoyés jusqu'au 1^{er} octobre 2025 à 0h00min à l'adresse suivante :

E-mail : ouvrage-collectif-ema-acp@ss-cad.org

Le texte doit scrupuleusement respecter les instructions aux auteurs à télécharger sur le site : <https://ss-cad.org/index.php/fr/instructions-aux-auteurs>

Principales échéances :

Dates	Activités
20 juin 2025 :	Publication de l'appel à contribution
01 octobre 2025 :	Date limite de soumission des articles complets
15 oct.2025 – 15 fév. 2026 :	Processus de double expertise à l'aveuglette
15 juin 2026 :	Publication de l'ouvrage

Coordination Scientifique

- o Meva'a Abomo Dominique (Prof & HDR), Université de Douala (Cameroun)



- o Ndewe André Armand (Dr/PhD), Université de Douala (Cameroun)
- o Judite Medina Do Nascimento (Prof), Universidade de Cabo Verde (Cap Vert)
- o Justin Haguma (Prof), Institut Supérieur d'Administration et de Développement de Goma (RDC)

Secrétariat permanent

- o Dr Ndewe André Armand, Université de Douala (Cameroun)
- o Dr Ejuande Emanuel wonomu, Université de Buéa (Cameroun)
- o Dr Moukam Nguendeu Bienvenue, Université de Douala (Cameroun)
- o Dr Gweth Il Suzanne Grace Aimée, Université de Douala (Cameroun)
- o Dr Mbella MBong Rostant, Université de Douala (Cameroun).

Comité scientifique

Pr Robert Kpwang Kpwang, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Nji Zephania FOGWE, University of Bamenda (Cameroun) ; Pr Judite Medina Do Nascimento, Universidade de Cabo Verde (Cap-Vert); Pr Ait Laasri Badr Eddine, Université IBN ZOHR Agadir (Maroc) ; Pr Parisse Akouango, Université Marien N'Gouabi (Congo-Brazzaville) ; Pr Kalamba Nsapo (Faculté d'Etudes Interculturelles de Bruxelles-INADEP) ; Pr Nadjitonon Ngarmaïm, Université de Sarh (Tchad) ; Pr Traoré Issouf, Université Thomas Sankara (Burkina Faso) ; Pr Justin Haguma, Institut Supérieur d'Administration et de Développement de Goma (RDC) ; Pr Modika Johnson, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Judite Nascimento, Universidade de Cabo Verde (Cap-Vert) ; Pr Germain Kuna Maba Mambuku, Université Kongo (RDC) ; Pr Nkumbesone Makolè, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Issa Justin Laougue, ENS d'Abéché (Tchad) ; Pr Martin Fouda, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Abdoulaye Mfeyou, Université de Dschang (Cameroun) ; Pr Jean-Papy Manika Manzongani, Université Kongo (RDC) ; Pr Joseph Pascal Mbaha, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Ebweme Yonzaba Jacques, Université de Kinshasa (RDC) ; Pr Samuel aimé Abossolo, Université d'Ebolowa (Cameroun) ; Pr Maria de Lourdes Gonçalves, Universidade de Cabo Verde (Cap-Vert) ; Pr Eloundou Messi Paul Basile, université de Maroua (Cameroun) ; Pr Richard Lumbika Nlandu, Université Kongo (RDC) ; Pr Sop Sop Maturin, Université d'Ebolowa (Cameroun) ; Pr Sónia Silva, Universidade de Cabo Verde (Cap-Vert); Pr Marie Louise Ba'ana Etoundi, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Joséphine Lemouogue, Université de Dschang (Cameroun) ; Pr Mbaindoh Beltolna, ENS d'Abéché (Tchad) ; Pr Guylain Lema Maliese, Université Kongo (RDC) ; Pr Charly Dzalla Ngangue, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Mbeng Dang Hanse Gilbert, Université de Bertoua (Cameroun) ; Pr Palama Bongo Nzinga François, Université de Kinshasa (RDC) ; Pr Jean Baptiste Nzogue, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Norbert Aimé Melingui Ayissi, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Ernest Messina Mvogo, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Baenda Fimbo Zacharie, Université de Kinshasa (RDC) ; Pr Nadège Ngo Nleng, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Raphaël Assil Batenguene, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Tchiadeu Grâcien, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Emanuel Mayi, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Liyongo Empengele Jean, Université de Kinshasa (RDC) ; Pr Atangana Etienne Joël Louis Université de Douala (Cameroun) ; Pr Tefe Robert, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Yom Jacques, Université de Douala (Cameroun) ; Pr Bolakonga Ilye Antoine-Bily, Institut Facultaire des sciences Agronomiques de Yangambi (RDC) ; Pr Ntjam Marie Chantale Université de Douala (Cameroun) ; Pr Pegha Alain Roger Université de Douala (Cameroun) ; Pr Lehmann Léopold Gustave Université de Douala (Cameroun) ; Pr Meva'a Abomo Dominique, Université de Douala (Cameroun).



Références Bibliographiques

- Amsterdam & Partners LLP (2024), Minerais de sang « Tout le monde voit les massacres à l'est du Congo, Mais tout le monde se tait », Washington DC.
- Aubertin M., Bussière B. et Bernier L., (2002). Environnement et gestion des rejets miniers : Manuel sur cédérom. Montréal : Presses internationales polytechniques.
- Barma N. H., Kaiser K., Le T. M. et Viñuela L. (2012), Rent to Riches?: The Political Economy of by Natural Resource-Led Development, Banque mondiale, Washington.
- Boltansky Ch. (2014), Minerais de sang. Les esclaves du monde moderne, Gallimard, Folio.
- Bonnet, X., Briand, M. J., Brischoux, F., Letourneur, Y., Fauvel, T. & Bustamante, P. (2014). Anguilliform fish reveal large scale contamination by mine trace elements in the coral reefs of New Caledonia. Sci Total Environ, 470-471, 876-82
- Bossé M. (2019), Les « minerais de sang », facteurs de conflits au Kivu (République Démocratique du Congo). Étude des rivalités territoriales dans une zone grise d'Afrique centrale. GéoPro, Université de Reims-Champagne Ardennes.
- Bossom R. and Varon B. (1977). The Mining Industry and the Developing Countries. Oxford University Press, Oxford.
- El Hachimi M. L., Bouabdli A., Fekhaoui M. (2013), "Les rejets miniers de traitement : caractérisation, capacité polluante et impacts environnementaux, mine Zeïda, mine Mibladen, Haute Moulouya (Maroc)", Environnement, Ingénierie & Développement, Vol. , N°63 (mars 2013) 26 - 30 p., doi:10.4267/dechets-sciences-techniques.2567
- Fopa Fodo G. (2023), Exploitation minière au péril de l'environnement dans la région de l'Est-Cameroun. <https://letudiantafricain.com/blog-l%C3%A9tudiant-africain/exploitation-mini%C3%A8re-au-p%C3%A9ril-de-l'environnement-dans-la-r%C3%A9gion-de-lest-cameroun>
- Franks, D.M., Pakoun, L., Ngonze, C. (2016). Development Minerals: Transforming a neglected sector in Africa the Caribbean and the Pacific. United Nations Development Programme.
- Gourdon J., Lapeyronie H. (2024). *Le potentiel minier de l'Afrique : Panorama, enjeux et défis*. Editions Agence française de développement, 19, Hors-série, 978-2-37902-016-2. hal-04741999
- Hedouin, L., Pringault, O., Metian, M., Bustamante, P. & Warnau, M. (2007). Nickel bioaccumulation in bivalves from the New Caledonian lagoon: seawater and food exposure. Chemosphere, 66, 1449-57.
- Hilson, G. (2013). "Creating" Rural Informality: The Case of Artisanal Gold Mining in Sub-Saharan Africa. SAIS Review of International Affairs 33(1): 51-64.
- Hilson, G., Hilson, A., Adu-Darko, E. (2014). Chinese participation in Ghana's informal gold mining economy: Drivers, implications and clarifications. Journal of Rural Studies 34: 292-303.
- Hinton, J. (2005) Communities and Small-Scale Mining: An Integrated Review for Development Planning. The World Bank, Washington DC, Human Well-Being, International Association for Impact Assessment, Fargo.
- ITIE. (2023). Stratégie de sensibilisation de l'ITIE 2023-2026 (22p.). Extractive Industries Transparency Initiative | EITI.
- Izoard C. (2021, 16 novembre). *Entretien – Mines et métaux : les ravages ignorés de l'activité minière*, Reporterre, le média de l'écologie. <https://reporterre.net/Les-ravages-ignores-de-l-activite-miniere>; consulté le 29 mars 2025.
- Jacquemot P. (2024), *Le système de la prédation minière dans les Grands Lacs africains. Conflits armés, pillage des ressources naturelles et violence extrêmes dans l'est du Congo*,



Institut congolais d'études avancées (ICEA), Kinshasa, Congo - Kinshasa.
<https://hal.science/hal-04747361v2>

- Lakrim M. et al. (2011), *Etude d'impact des déchets miniers de la mine de Nador sur l'environnement (nord-est du Maroc). Impact study of mining waste of the Nador mine on the environment (North-Eastern of Morocco)*, LJEE, Vol. 10, N°18, p.78-94.
- LMI AMIR, Activité minière responsable au Maroc : enjeux et solutions, 2020.
- Meva'a. A. Ndewe A.A., Ejuande E. W. Et Moukam N. (2023). *Dégradation des écosystèmes miniers après exploitation dans la région de l'est Cameroun : défis et Enjeux*. Éditions Connaissances et Savoirs, 2023, Volume 6 : L'équation géopolitique en Afrique subsaharienne 189-210.
- Ndewe A.A., Ejuande E. Wonomu, Fogwe Z.N., « L'Intelligence artificielle : une opportunité pour le développement de l'artisanat minier Camerounais », Communication, technologies et développement [En ligne], 15 | 2024, mis en ligne le 29 juin 2024, consulté le 08 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ctd/11675> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/123j0>
- Ndewe. André Armand 2021. Gestion post-exploitation des écosystèmes miniers et durabilité des sites dans la région de l'est-Cameroun. Thèse soutenue à l'Université de Douala-Cameroun. Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Département de Géographie. 588p.
- OMS. (2024). *Eau*. Organisation Mondiale de la Santé, Bureau régional pour l'Afrique. <https://www.afro.who.int/health-topics/water>
- Shérazade Zaiter, 2024. Pacifique, l'agonie de l'île de Nauru, le journal info consulté 08 Avril 2025. <https://lejournal.info/article/pacifique-lagonie-de-lile-de-nauru/>
- SystExt (2025), Violations de droits humains dans le secteur minier en Afrique subsaharienne. <https://www.systext.org/node/2111>
- Voundi, E. (2021). Extractivisme minier dans l'Est-Cameroun et controverses socio-environnementales : quelles perspectives pour un développement paisible des communautés locales ? *BELGEO*, 2. <https://doi.org/10.4000/belgeo.48699>
- Wolfe, M.F., Schwarzbach, S. Sulaiman, R.A. 1998. Effects of mercury on wildlife: A comprehensive review. *Environmental Toxicology and Chemistry* 17(2): 146-160
- World Bank, 2009a. Enterprise surveys: Malawi country profile 2009. Enterprise surveys country profile. World Bank Group, Washington, DC.